



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Bureau de l'environnement
Installations classées pour la protection de l'environnement

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE
AU TITRE DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
EXPLOITATION D'UNE NOUVELLE PLATEFORME LOGISTIQUE
ET AU TITRE DE L'URBANISME
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
SOCIÉTÉ SCAPARF (SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'APPROVISIONNEMENT EN PARFUMERIE)
COMMUNE DE RESSONS-SUR-MATZ**

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une **enquête publique unique du 30 mars 2021 au 30 avril 2021** sur le projet de la **société SCAPARF** de construire et d'exploiter une nouvelle plateforme logistique sur la commune de RESSONS-SUR-MATZ.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation d'une nouvelle plateforme logistique d'environ 25 430 m² sur un terrain de 114 030 m². Le site sera dévolu à l'entreposage de produits cosmétiques / hygiène / beauté destinés à la grande consommation relevant de la rubrique n° 1510 pour les activités soumises à autorisation.

2. L'enquête publique au titre de l'urbanisme porte sur la demande de permis de construire.

3. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

4. Le maire de RESSONS-SUR-MATZ est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à la demande de permis de construire qui peut être un accord ou un refus.

5. M. Francis Miannay, retraité de la SNCF, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

6. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de RESSONS-SUR-MATZ.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public en mairie de RESSONS-SUR-MATZ :

- **mardi 30 mars 2021 de 14h00 à 17h00 ;**
- **samedi 10 avril 2021 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mercredi 21 avril 2021 de 14h00 à 17h00;**
- **vendredi 30 avril 2021 de 14h00 à 17h00.**

7. Les dossiers de demandes d'autorisation environnementale et d'urbanisme, sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques) dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

8. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture de la mairie de RESSONS-SUR-MATZ.

9. Les documents relatifs à la demande d'autorisation environnementale en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de : **ANTHEUIL-PORTES, CUVILLY, GOURNAY-SUR-ARONDE, MARGNY-SUR-MATZ et MARQUÉGLISE.**

10. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de RESSONS-SUR-MATZ,
- par courrier adressé à la commune de RESSONS-SUR-MATZ à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante :

<https://www.registredemat.fr/projet-scaparf-ressons-sur-matz>

- par courrier électronique adressé à : enquete-publique-unique-projet-scaparf@registredemat.fr.

11. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

12. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Mme Caroline BERZI, Ingénieure Environnement Industriel et urbanisme auprès du Cabinet Ngconcept, rue de l'Europe, 57 370 PHALSBOURG cberzi@ngconcept-ec.com – 06.12.47.08.15 ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.